

**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE****Troisième réunion du Sous-groupe APIRG de l'exploitation des aéroports et de l'espace aérien (AAO/SG3), Réunion virtuelle, 3 au 5 août 2020****Point 3 de l'ordre du jour : Planification et mise en œuvre – Espace aérien et aéroports****ANALYSE DES LACUNES DES INFRASTRUCTURES DE LA NAVIGATION AÉRIENNE***(Document présenté par le Secrétariat)***RÉSUMÉ**

Ce document rend compte de l'analyse d'écart des infrastructures de l'aviation en Afrique de 2019, menée en réponse à la décision du Conseil de l'OACI, C-DEC 24/7, sur la mise en œuvre de la Déclaration et du cadre pour un plan d'action pour le développement de l'infrastructure aéronautique en Afrique.

Les suites à donner par la réunion au **paragraphe 3**.

**REFERENCE(S) :**

- Rapport de l'analyse d'écart des infrastructures de l'aviation en Afrique
- Rapport d'APIRG/22

Ce document de travail est lié aux Objectifs stratégiques : **A, B, D et E**

**1. INTRODUCTION**

1.1 La réunion se souviendra des discussions qui ont eu lieu lors de la Première Session conjointe de l'APIRG / 22 et du RASG-AFI / 5 sur les résultats de la 22<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage du Plan AFI (Kampala, Ouganda, 15 Mai 2019), notamment l'analyse des écarts des infrastructures de l'aviation pour l'Afrique de 2019, réalisée par le Secrétariat du Plan AFI en réponse à la Décision (C-DEC 24/7) du Conseil de l'OACI sur la mise en œuvre de la Déclaration d'IWAF/3 et du Cadre pour un Plan d'action pour le développement des infrastructures aéronautiques en Afrique.

1.2 L'exercice d'analyse d'écarts portant sur les aéroports, les Services de navigation aérienne et la capacité et l'équipement de la flotte d'aéronefs a été effectué en conséquence et son résultat validé au cours d'un atelier tenu à Abuja, du 19 au 21 mars 2019, auquel ont participé le Président et des représentants du Conseil de l'OACI, de la Commission de navigation aérienne ainsi que 173 délégués de 22 États et différentes organisations parties prenantes.

**2. DISCUSSION**

2.1 Aux fins de l'exercice, des informations ont été recueillies grâce à une enquête détaillée auprès de l'État et complétées par des éléments de la base de données de l'OACI et d'autres sources. Le questionnaire utilisé pour l'enquête et les résultats de l'atelier ainsi que la méthodologie utilisée pour l'analyse des écarts, dans l'**Appendice A**.

2.2 La réunion APIRG/22 a convenu des Conclusions suivantes :

**Conclusion 22/33 d'APIRG/22 : Mise en œuvre des Recommandations de l'Analyse des lacunes des infrastructures de l'aviation pour l'Afrique du Plan AFI 2019**

*Il est conclu que :*

- a) *Le Secrétariat prépare l'analyse des lacunes d'un horizon à long terme, sur la base des prévisions sur 25 ans de la croissance du trafic, des besoins en fonctionnement et en capacité/réglementation et de la demande de professionnels de l'aviation ;*
- b) *Les États et les CER utilisent le matériel d'orientation disponible de l'OACI et les résultats de l'analyse des lacunes pour préparer des Plans cadres nationaux et régionaux de l'aviation ;*
- c) *Les CER et les États déterminent le financement nécessaire pour combler les lacunes infrastructurelles à long terme et qu'ils identifient des mécanismes de financement appropriés au niveau des États et/ou régional ; et*
- d) *Les États et les CER élaborent un programme doté de plans et de projets spécifiques et d'un mécanisme de suivi efficace de mise en œuvre pour garantir que les lacunes identifiées soient correctement prises en compte.*

**3. SUITES A DONNER PAR LA REUNION**

3.1 La réunion est invitée à :

- a) prendre note des informations contenues dans le présent document de travail ;
- b) prendre note des écarts identifiées dans les infrastructures de l'aviation relatifs aux activités d'AAO/SG et proposer des mesures appropriées ;
- c) revoir et approuver le questionnaire élaboré pour l'enquête.

-----